

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00128

Numéro SIREN : 388 405 425

Nom ou dénomination : A.I.C. FINANCES - ACTIONS. INVESTISSEMENTS. CONSEILS.
FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2018 sous le numéro de dépôt 1561



OLIVIER DAVIGNY
AVOCAT AU BARREAU DE SAINT-QUENTIN



Requête au Tribunal
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT-QUENTIN

Olivier DAVIGNY
Avocat au Barreau de SAINT-QUENTIN
exerçant son activité professionnelle à SAINT-QUENTIN (Aisne),
112 Boulevard Richelieu

Agissant au nom et pour le compte de :

La société "A.I.C. FINANCES"
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 d'euros
112 boulevard Richelieu
02100 SAINT QUENTIN
388 405 425 RCS SAINT QUENTIN

A l'honneur de vous exposer :

1. Qu'en application des articles L. 223-26 et L. 241-5 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être réunie dans les six mois de la clôture de l'exercice;
2. Que la société a clôturé son dernier exercice le 31 Décembre 2017;
3. Qu'en raison de difficultés rencontrées pour établir les comptes annuels, la société n'a pu terminer la saisie des éléments comptables et établir les comptes annuels pour qu'ils puissent être soumis à l'Assemblée Générale dans les délais légaux;
4. Que le délai de six mois prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire peut être prolongé par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant sur requête;

En conséquence, qu'il vous plaise, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT-QUENTIN, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2017, soit jusqu'au 30 Septembre 2018.

Fait à SAINT QUENTIN,
Le 19 Juin 2018

112 BOULEVARD RICHELIEU - 02100 SAINT-QUENTIN

TÉL : 03 23 67 94 95
o.davigny@cabinet-davigny.fr
SIREN : 533 684 411